

Question écrite du 28 mai 2020 de Mme Yasmine Menétrey: «Est-ce que la Gérance immobilière municipale distribue son aide selon la tête du client?»

Parmi les toutes premières actions entreprises par le Conseil administratif au début de la crise sanitaire du COVID-19, l'une d'entre elles a consisté en une exonération totale ou partielle des loyers commerciaux de la Gérance immobilière municipale (GIM) en faveur des locataires. Il semblerait cependant que cette aide n'ait pas bénéficié à tous de manière équitable.

Mes questions sont les suivantes:

- Pourquoi certains petits commerçants locataires de la GIM n'ont-ils pas pu bénéficier d'une exonération, ou d'une diminution de loyer, contrairement à d'autres?
- Comment justifier une telle disparité dans l'aide octroyée par la GIM?